



Union
syndicale
Solidaires

CELDA : Le miracle des augmentations de Salaire et de l'amélioration des conditions de travail!

On n'y croyait plus ! On pensait le dialogue social mort et enterré. On imaginait que le directoire de la CELDA resterait éternellement sourd aux revendications syndicales...

Et le miracle se produit ! Dans une prise de conscience aussi soudaine qu'inattendue, Pascal ROBILLARD a décidé de devenir social et humaniste.

Les conditions de travail :

Le président du directoire, la présidente du COS et tous les membres de cette instance sociale et désintéressée, travaillaient depuis de nombreuses années dans des conditions difficiles, précaires et insalubres. La salle du COS au 6^{ème} étage n'avait pas été désinfectée depuis que, par mesure d'hygiène, on avait décidé de la préserver des nuisances syndicales en y recevant plus les représentants du Personnel.

La terrasse, exposée au soleil et au vent parfumé diffusant les arômes fleuris venus du Pilat, ne permettait pas de recevoir les personnalités locales et nationales comme il sied aux membres de la caste dominante.

Dans un esprit de dépouillement et de sacrifice aussi discret que méritoire, les membres du directoire et du COS ont toujours refusé d'inscrire ces risques pourtant indéniables dans le Document Unique et même d'en parler au CHSCT.

Ils ont préféré l'action au discours. C'est ainsi que le chantier de la rénovation du 6^{ème} étage a commencé avec la rénovation de la salle et l'installation d'une immense véranda que le monde entier va nous envier.

Plusieurs centaines de milliers d'euros enfin débloqués pour l'amélioration des conditions de travail.

La révolution sociale est en marche, n'en doutons pas !



Les salaires

Pour la première fois cette année, les négociations annuelles sur les salaires avaient démarré dans de bonnes conditions. Les syndicats ont tous parlé d'une même voix avec des revendications communes. La direction, d'abord déstabilisée par cette démarche inattendue, s'est progressivement adaptée.

Motivés par les négociations nationales dont la conclusion fût, comme d'habitude, que 0 + 0 égal toujours la tête à Toto, nos barons locaux ont consenti généreusement à multiplier par 10 l'augmentation nationale de 0%.

Et comme cette décision sociale n'a pas vraiment entamé le pactole consacré aux largesses salariales, ils ont décidé d'appliquer la fameuse maxime médiévale « Charité bien ordonnée commence par soi-même ».

C'est ainsi que leurs parts variables 2014/2015 sont venues grossir des salaires déjà bien grassouillets, pour ne pas dire plus !

Cette année ces montants battent des records d'indécence à tel point que les représentants du personnel au COS, ont été menacés en cas de divulgation de ces montants.

Eprouveraient-ils un sentiment de culpabilité ????

Rassurez-vous avec des montants de l'ordre de 120.000 € pour Pascal REBILLARD, notre abbé Pierre local, quelques 75000€ pour les petites mains du directoire. Et, ça et là, des directeurs de groupes ou de services avec 15 ou 20.000€..

leur conscience s'en trouve au final visiblement en harmonie avec leur valeurs

On serait mauvaise langue, on dirait que

l'aristocratie locale perçoit en liquide le fruit de la sueur des exécutants (Nous, en fait). Mais nous ne sommes pas comme ça ! Nous dirons juste que c'est indigne et méprisable de se gaver sur le dos de la collectivité et que la tolérance et la soumission ont atteint des limites dont notre indignation est un signe évident.

Saint Etienne, le 15 juin 2015



Nouveaux bruits de fusion régionale... Les copains de la CERA en parlent

Il y avait quelques années que ces rumeurs régulières de fusion CERA/ CELDA nous avaient épargné. Mais voici que des informations nous parviennent. Il paraîtrait que les services juridiques concernés travailleraient sur ce dossier. Tout cela fait suite au constat qui avait été fait par les syndicats de la CERA au moment de la construction (quasi terminée) du nouveau siège social lyonnais. En effet, il apparaissait que les locaux étaient surdimensionnés au regard des seuls effectifs lyonnais actuels.

Il se dit aussi qu'un accord a enfin été trouvé pour ce qu'on appelle pompeusement la gouvernance de la future caisse régionale. Notre chère (au sens économique du terme) présidente de COS, à peine remise de sa défaite pour le poste de Présidente du COS de BPCE) y trouverait-elle un os à ronger ?

Bon, comme dans la tradition patronale on fait avancer les dossiers importants pendant l'été, nous en saurons certainement plus à la rentrée. En attendant on va aller manger un tablier de sapeur et des râpées....pour s'habituer!

BULLETIN D'ADHESION

J'adhère au Syndicat National SUD Caisses d'Épargne

NOM : Prénom :
Sexe : Date de naissance :

Adresse complète :
.....

Tél perso :
Adresse courriel perso ou pro :

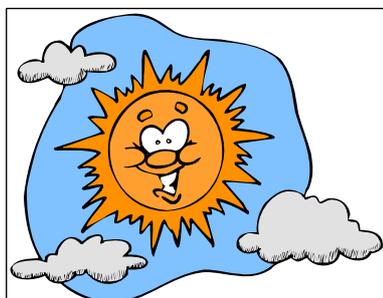
Affectation :

Cotisation mensuelle (0,40% du salaire net annuel divisé par 12) soit :euros.

J'autorise la section syndicale SUD CE LDA à prélever ma cotisation syndicale sur mon compte n° (joindre un RICE)
ou je fais un chèque à l'ordre du Syndicat Sud.

A : Le

Signature :



Section syndicale Sud LDA
Fauriel 2 Rue des frères Ponchardier
BP 147 42012 St Etienne cedex
tel: 04.77.47.72.28 fax: 04.77.47.72.27
Mail : sudlda2013@free.fr
Site internet : www.sudbpce.com